



République d'Haïti

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE**

**Plan de réponse du secteur de l'éducation par rapport au
COVID-19**

Version II

Avril 2020

SOMMAIRE

- I- Éléments de contexte**
- II- Objectifs généraux**
- III- Objectifs spécifiques**
- IV- Axes du Plan**
- V- Stratégies**
- VI- Produits attendus**
- VII- Aire d'exécution**
- VIII- Besoins financiers**
- IX- Suivi-Evaluation**
- X- Risques**
- XI- Matrice de programmation**

I. ELEMENTS DE CONTEXTE

Depuis fin décembre 2019, un nouveau coronavirus a fait son apparition en Chine. Très contagieux et sans traitement connu à date, la maladie COVID-19 qui a infecté et tué des milliers de personnes s'est étendue à l'ensemble du monde passant au stade de l'épidémie à une pandémie.

Trois mois après, une grave crise sanitaire impacte tous les secteurs d'activité, notamment l'éducation. Le confinement imposé à près d'un tiers de la population mondiale dans plus d'une centaine de pays afin de limiter la propagation de la maladie a des conséquences socio-économiques jamais vues auparavant.

En Haïti, les premiers cas du COVID-19, apparus le 19 mars 2020, ont poussé les autorités gouvernementales à adopter une série de mesures dont la fermeture des classes.

Face à cette situation, le ministère de l'Education Nationale et de la Formation professionnelle (MENFP) a pris un ensemble d'initiatives dès le début du mois de mars 2020 à travers une Circulaire ministérielle qui donnait les grandes orientations aux agents du secteur éducatif en vue de se protéger et protéger les autres à travers une campagne de sensibilisation autour de la maladie. Dans cette perspective, un ensemble d'outils ont été conçus de manière à sensibiliser la population scolaire et rendre efficaces les mesures de prévention. L'arrivée de la maladie dans le pays a tout basculé, faisant passer de la phase 1 à la phase 2 de la gestion du COVID-19. Si très peu de systèmes éducatifs sont en mesure de gérer de manière efficace et efficiente une telle crise, dont aucune étude scientifique ne permet de prédire avec certitude la fin, il est important de mobiliser tous les moyens indispensables afin de faciliter la poursuite des activités pédagogiques déjà sévèrement affectées cette année et sensibiliser la population en général et la communauté éducative en particulier. D'où la nécessité de faire converger les actions de la société civile haïtienne engagée dans la prévention et la sensibilisation et celles du Gouvernement.

Conscient du danger, le MENFP a mis en place un Groupe de travail pour la gestion de la crise engendrée par le COVID-19. Il est chargé d'élaborer le plan de réponse stratégique du secteur, suivant les consignes du ministre. Ce Groupe a entamé une série de consultations avec les directeurs techniques qui a permis de produire ce document qui précise les grandes orientations de ce Plan d'action du MENFP par rapport au COVID-19.

II- Objectifs généraux

II-1 Organiser la réponse du secteur de l'éducation face au COVID-19 par la mise en œuvre d'un ensemble d'actions susceptibles de réduire l'impact de la crise sur le secteur ;

II-2 Préparer l'après crise pour le retour à l'école.

III- Objectifs spécifiques

III.1 Sensibiliser les agents éducatifs et la population en général sur les comportements responsables à adopter en vue de se protéger et de limiter la propagation de la maladie ; et communiquer sur toutes les actions du ministère visant à limiter l'impact de la maladie sur le secteur ;

III.2 Accompagner les élèves dans des activités d'apprentissage à distance grâce aux nouvelles technologies de commutation, à la préparation et la distribution des fiches pédagogiques imprimées ;

III.3. Apporter un soutien financier aux agents éducatifs, notamment les enseignants ;

III.4 Accompagner les cadres et employés dans les différents sites du ministère dans les mesures de protection par un soutien en kits d'hygiène et en matériels de bureau;

III.5 Préparer le retour à l'école par la mise en place d'un ensemble d'outils, notamment le calendrier scolaire remanié ;

III.6 Renforcer la capacité du système éducatif à gérer les situations de crise occasionnant la discontinuité pédagogique.

IV- Axes du Plan

Ce Plan d'action du MENFP en réponse au COVID-19 comprend six grands axes :

- Sensibilisation et Communication autour du COVID-19
- Accompagnement des élèves sur le plan pédagogique/ Poursuite des activités d'apprentissage à la maison
- Appui des fonctionnaires en kits d'hygiène/Mesures de protection des agents sur les lieux de travail
- Appui aux agents éducatifs, notamment les enseignants et les parents
- Préparation de la reprise des activités scolaires
- Renforcement de la capacité du système éducatif à gérer les situations de crise

V- Stratégies

Pour le premier axe, il s'agit pour le MENFP de poursuivre et de renforcer la campagne de sensibilisation autour du COVID-19 à travers différentes activités : imprimés (dépliants, affiches, publication dans les journaux), spots audio et télévisuels, émissions audio-visuelles, messages sur les réseaux sociaux, robot call etc.). Il s'agira aussi d'informer sur les différents volets des actions du MENFP en vue d'accompagner le secteur éducatif et diminuer l'impact du COVID-19 sur ledit secteur.

Pour le second axe, il est question de mettre sur pied une Plateforme virtuelle de ressources pédagogiques et d'apprentissage de manière à permettre aux élèves du fondamental et du secondaire de poursuivre leurs apprentissages tout en étant à la maison. Parallèlement, des cours audio-visuels seront organisés en direct ou en différé, en partenariat avec la TNH avec l'appui d'enseignants émérites sur tous les thèmes des programmes du fondamental et du secondaire. Un horaire journalier de diffusion de ces programmes de formation sera communiqué aux agents éducatifs.

Pour le troisième axe, les fonctionnaires présents dans différents sites du ministère dans la capitale ou en régions doivent pouvoir disposer d'un minimum d'intrants devant les aider à se prémunir du COVID-19, comme de l'eau, du savon, des gels hydro-alcooliques, des masques et des matériels de travail appropriés, etc. Il s'agira de rassurer tous les cadres et employés qui travaillent en rotation et font le sacrifice de venir sur les lieux de travail malgré les risques encourus et de leur fournir les éléments essentiels pour le travail à distance.

Concernant le quatrième axe, il s'avère urgent et nécessaire d'appuyer financièrement les personnels pédagogique et administratif qui sont en poste depuis environ trois ans avec leur lettre de nomination sans recevoir un sou de l'Etat à date. Cette subvention pourrait les aider à traverser cette période difficile en attendant leur paiement régulier par l'Etat.

De plus, il serait souhaitable d'apporter un appui en kits alimentaires aux écoles publiques disposant de comités de parents fonctionnels. Une manière indirecte d'aider les enfants en cette période difficile pour qu'ils trouvent à manger.

Pour le cinquième axe, il s'agit dès maintenant de préparer l'après-crise par une mise à jour du calendrier scolaire selon un scénario de reprise des cours, si tout se passe bien, à partir du mois de juin. Les directions techniques d'enseignement seront mises à contribution avec la direction de la planification. Il faut aussi envisager la désinfection de centres scolaires, la mise en place de cantines scolaires, la mise à disposition des programmes à compétences minimales aux écoles, le lancement des cours de rattrapage dans les écoles à l'intention des élèves devant participer aux examens officiels, la distribution de kits scolaires etc.

En ce qui concerne le sixième axe, il est important d'orienter la planification de l'éducation vers le renforcement de la capacité institutionnelle du MENFP dans la gestion de crise. Car le système éducatif sera de plus en plus confronté à des situations de crise imprévisible, qu'elles soient de nature sociopolitique, climatique ou sanitaire. Elles occasionneront malheureusement la discontinuité pédagogique

sur des périodes plus ou moins longues. D'où l'intérêt de développer des stratégies d'enseignement-apprentissage parallèles et des nouvelles compétences à la fois chez les apprenants (mobilisant les TIC), les enseignants et le personnel éducatif.

VI- PRODUITS ATTENDUS

Les résultats attendus dans le cadre de ce Plan de réponse du secteur de l'éducation par rapport au COVID-19 sont énumérés comme suit :

- Des spots de sensibilisation sur le Covid-19 sont réalisés et diffusés en direction de la communauté éducative à travers tout le pays ;
- La plateforme éducative est opérationnelle, fonctionnelle et consultée par la communauté éducative;
- Des ressources éducatives (modules multimédia) sont créées, mises en ligne et consultées par la communauté éducative ;
- Les fiches de leçons sont préparées de manière pédagogique, imprimées et distribuées aux élèves ;
- Des rations alimentaires sèches sont distribuées aux parents de 100 000 élèves ;
- Les personnels du bureau central, des DDE, des BDS et des BIZ disposent des moyens de protection (Gel, kit d'hygiène, sanitizer, cache-nez, etc.) et des matériels de travail ;
- L'administration centrale et les DDE sont équipées en matériels informatiques pour faciliter le télétravail ;
- 30 000 calendriers sont imprimés et distribués à la communauté éducative ;
- Des cours dédiés aux élèves de toutes les classes fondamentales sont préparés et disponibles pour diffusion ;
- Des frais d'écolage sont payés pour 50,000 enfants ;
- 6000 enseignants nommés non budgétisés reçoivent une subvention ;
- 1 600 000 manuels scolaires sont subventionnés et en dotation ;
- 2 000 écoles disposent de points d'eau et d'autres articles d'hygiène ;
- 50 écoles sont réhabilitées dans le grand Sud, l'Artibonite et le Nord'Ouest ;
- Le degré d'utilisation de la communauté éducative des médias de communication traditionnelle et des technologies de l'information est connu ;
- Des informations sont disponibles pour analyser l'atteinte des objectifs

VII- AIRE D'EXECUTION ET STRUCTURES DE MISE EN ŒUVRE

Le présent plan d'actions d'urgences susceptible de réduire l'impact sur le secteur et de préparer l'après crise pour le retour à l'école sera exécuté au niveau de l'ensemble du territoire. Toutefois, des interventions spécifiques seront mises en œuvre dans des zones ciblées, zones les plus affectées par la crise sociopolitique et du Covid 19 et dont les élèves sont les plus durement touchés. Les Directions Techniques concernées, les services Territorialement Déconcentrés du Ministère, avec l'appui des Organisations de la Société Civile, ont le mandat d'assurer la mise en œuvre des activités qui doivent contribuer aux résultats. Les structures de nos partenaires techniques et financiers du secteur seront aussi associées dans l'exécution de ce plan d'urgence.

VIII- BESOINS FINANCIERS

Les besoins financiers du secteur de l'éducation pour la mise en œuvre de ce plan de réponse au Covid 19 s'estiment à quatre milliards cinq cent quarante cinq millions neuf cent mille gourdes (**4 545 900 000** HTG).

IX- SUIVI ET EVALUATION

Le suivi efficace de la mise en œuvre constitue une partie importante du Plan de réponse et est aligné sur les mécanismes des structures centrales de suivi et d'évaluation du Ministère. Toutefois, compte tenu de la situation de crise dont le pays fait face, l'approche participative qui engage les différentes directions d'exécution et les partenaires impliqués dans la conception et la mise en œuvre des activités sera priorisée et systématisée dans la production des rapports d'étapes.

Un comité de suivi et de mise en œuvre sera créé pour évaluer le plan d'actions au fur et à mesure de l'évolution de la situation de crise. Il sera chargé d'assurer l'exécution du présent Plan d'urgence afin de garantir l'atteinte des objectifs visés. Au niveau central, il sera composé des représentants des directions d'enseignement concernées (DEF, DES, DCQ, DFP, DRH) de la Direction générale, de l'ONAPE, du Cabinet du Ministre et deux membres des organisations syndicales (société civile). Au niveau déconcentré, sous la responsabilité du Directeur Départemental, un comité de suivi et de mise en œuvre départementale sera également créé avec les représentations des acteurs du secteur.

X- RISQUES

L'exécution du présent plan d'actions comporte un certain nombre de risques liés à l'évolution du Covid-19 dans le pays, et aux possibles catastrophes naturelles auxquelles Haïti est susceptible de faire face. L'atteinte des résultats attendus de ce plan d'actions est aussi liée à d'autres risques notamment la capacité de l'Etat Haïtien à collecter suffisamment de ressources financières nécessaires à l'approvisionnement du budget pour le secteur de l'éducation et aussi à la disposition des partenaires techniques et financiers (PTF) à répondre aux besoins en ressources formulés par le Ministère.

Plan de Réponse National COVID-19: Matrice de programmation des actions prioritaires - Mars 2020

Tableau : Matrice de Programmation

Objectif Général: Faciliter le processus enseignement-apprentissage à distance pendant et après le Covid-19 / Mars 2020

Actions prioritaires	Public cible	Ciblage géographique	Activités/Stratégies	Résultats attendus	Délai de réalisation	Estimation globale en HTG	Source de financement
1. Campagne de communication	O.S: Sensibiliser les agents éducatifs et la population en général sur les comportements responsables à adopter					36 000 000	
1.1 Production et diffusion de spots, jingles, dépliants, posters	Communauté éducative	Au niveau central	1- Constitution d'une équipe au sein du MENFP pour la conception des imprimés et des spots audio et télévisuels, émissions audio-visuelles, messages sur les réseaux sociaux, robot call etc 2- Achat sous proforma 3- Passation de contrat avec les media de la capital et des villes de provinces 4- Vérification du respect des contrats	Des spots de sensibilisation sur le Covid-19 sont réalisés et diffusés en direction de la communauté éducative à travers tout le pays	Sept 20	36 000 000	
1.2 Sensibilisation dans les écoles /Promotion de l'hygiène		Au niveau central					
1.3 Sensibilisation dans les communautés/SMS/robot calls/parents/directeurs		National					
2. Poursuite des activités d'apprentissage durant la fermeture des écoles	O.S: Accompagner les élèves dans la poursuite des activités d'apprentissage à distance					850 500 000	

2.1 Mise en place d'une plateforme numérique	Communauté éducative	National	<p>1- Constitution d'une équipe de conception, achat d'infrastructure de base, installation et configuration de serveur</p> <p>2- Formation de techniciens à l'usage et à l'administration de la plateforme</p> <p>3- Souscription à des services cloud et location de serveurs web</p> <p>4- Alimentation de la plateforme en ressources éducatives</p>	<p>La plateforme éducative et opérationnelle et fonctionnelle</p> <p>Des ressources éducatives (modules multimédia) sont créées et mises en ligne</p>	4 000 000	
2.2 Élaboration des programmes à compétences minimales et de listes de contenus	Communauté éducative		<p>1- Constitution de sept équipes pour la conception des programmes minimaux</p> <p>2- Constitution de sept équipes pour la relecture des programmes minimaux</p>	Les programmes à compétences minimales sont disponibles et accessibles sur la plateforme numérique	20 000 000	
2.3 Enseignement à distance impression de leçons, fiches d'activités*	Elèves du Fondamental Public et non public	Les 10 départements	<p>1- Constitution d'une équipe au niveau central pour la conception des leçons et des fiches d'activités</p> <p>2- Reproduction des fiches au niveau des DDE</p> <p>3- Distribution des fiches aux élèves avec l'appui des comités d'école et de la Mairie</p> <p>4- Formulaire de réception et de suivi</p>	Les fiches de leçons sont préparées, imprimées et distribuées aux élèves	800 000 000	
2.4 Distribution de kits élèves pour le travail à la maison						
3. Assistance en alimentation aux parents d'élèves	O.S: Amortir le cout de la vie pour les parents d'élèves les plus défavorisés durant la période de confinement				500 000 000	

3.1 Distribution de rations sèches à 100 000 élèves	Parents d'élèves les plus défavorisés dans les zones les plus pauvres	10 départements	<p>1- Etablissement du contenu du kit alimentaire avec le PNCS</p> <p>2- Sélection des écoles publiques ne bénéficiant pas de CS</p> <p>3- Identification des zones les plus pauvres</p> <p>4- Sélection avec les DDE des écoles publiques bénéficiaires</p> <p>5- Sélection avec les Conseils écoles les parents bénéficiaires</p> <p>6- Transfert du montant sur le compte du PNCS</p> <p>7- Achat des produits et constitution des kits</p> <p>8- Organisation de la logistique avec les DDE</p> <p>9- Distribution par le PNCS avec les DDE et les CE</p> <p>10- Vérification de la réception des kits par les bénéficiaires (fiche à préparer)</p>	Les rations alimentaires sèches sont distribuées aux parents de 100 000 élèves		500 000 000	
4. Support aux fonctionnaires du MENFP	O.S: Doter le bureau central et les DDE de matériel de bureau et informatiques pour faire face à la gestion de la crise du Covid-19					120 000 000	
4.1 Matériel de protection pour les fonctionnaires: kits d'hygiène, gel hydro alcoolique, masques, savons, gants etc.	Employés du bureau central et des DDE	Les 10 départements	Spécification des articles + Appel d'offre	Le personnel du bureau central, des DDE, des BDS et des BIZ dispose de moyens de protection (Gel, kit d'hygiène, sanitizer, cache-nez, etc.) sur le lieu de travail		80 000 000	
4.2 Matériel pouvant faciliter le télétravail au niveau central et départemental	Employés du bureau central et des DDE	Les 10 départements	Spécification des articles + Appel d'offre	L'administration centrale et les DDE sont équipées en matériels informatiques pour faciliter le télétravail		40 000 000	
5. Planification du retour à l'école	O.S: Préparer le retour à l'école par la mise en place d'un ensemble d'actions					2 997 400 000	

5.1 Extension du calendrier scolaire/impression/distribution	La communauté éducative	National	1.- Concertation stratégique entre les autorités du MENFP et des acteurs concernés de la Société Civile 2- Identification de la période de reprise 3-Conception, Impression et distribution du Calendrier	30 000 calendriers sont imprimés et distribués à la communauté éducative		900 000	Trésor Public
5.2 Rattrapage scolaire	Elèves/Enseignants		Contrat individuel avec des enseignants	Des cours dédiés aux élèves de toutes les classes fondamentales sont préparés et disponibles pour diffusion		1 500 000	Trésor Public
5.3 Support à la scolarité des élèves les plus vulnérables	Elèves	National	1- Concertation avec les Associations /Confédérations d'écoles non publiques 2- Identification des élèves bénéficiaires en fonction de la situation socio économique des parents de concert avec la mairie et les associations d'enseignant et de parent 3- Transfert des fonds sur le compte des écoles bénéficiaires 4- Vérification de la présence des élèves dans les salles de classe	Les frais d'écolage sont payés pour l'année scolaire pour 50,000 enfants.		500 000 000	
5.4 Appui psychosocial pour les acteurs (élèves, enseignants, directeurs et parents) du système éducatif	Elèves, enseignants et parents	National	Mise en place d'activités sportives (football, basket, course, saut en longueur, natation..), culturelles (théâtre, peinture, cinéma, sorties pédagogiques, etc.), Organisation d'ateliers de parole (mettre des mots sur la crise...)	Des activités sportives et culturelles sont mises en place et donnent un plus grand intérêt aux enfants pour l'école		25 000 000	

5.5 Appui aux Universités et aux écoles non publiques	Enseignants	National	Transfert direct de fonds aux comptes des Universités et des écoles non publiques via le MEF	Les Universités et les écoles non publiques reçoivent une subvention		1 000 000 000	Trésor Public
5.6 Support aux 6,000 enseignants nommés et non budgétisés	Enseignants du public nommés	10 départements	1- Etablissement d'une fiche pour chaque enseignant à partir de la BD de la DRH 2- Vérification de cette liste avec la DDE concernée 3- Rencontre avec l'enseignant et collecte de qqes données comme son numéro de compte bancaire et le # de téléphone 4- Transfert du montant sur le compte 5- Vérification du transfert avec la banque 6- Vérification de la réception avec l'enseignant	1- Les 6000 enseignants sont identifiés 2- Les 6000 enseignants reçoivent la subvention		120 000 000	
5.7 Subvention et dotation de manuels scolaires (Français, Créole, Mathématiques)	Elèves	National	Spécification des manuels scolaires + Appel d'offre	Près de 1 600 000 manuels scolaires sont subventionnés et en dotation		700 000 000	Trésor Public
5.8 Wash dans les écoles/points d'eau/toilettes	Personnel des écoles publiques	National	Spécification des articles + Appel d'offre	2000 écoles disposent de points d'eau et d'autres articles d'hygiène		600 000 000	
5.9 Réhabilitation d'écoles endommagées lors du cyclone Matthew de 2016 et du séisme d'octobre 2018 dans le Nord'Ouest et l'Artibonite		Communes concernées	1- Réévaluation des écoles 2- Appel d'offre	Environ 50 écoles sont réhabilitées dans le grand Sud, l'Artibonite et le Nord'Ouest		50 000 000	
6- Gestion	O.S: Assurer la coordination et le suivi des actions entreprises					42 000 000	

6.1 Etude sur l'utilisation des médias de communication traditionnels et des technologies de l'information dans l'enseignement-apprentissage en Haïti		National	Préparation de TDR + Appel d'offre	Le degré d'utilisation de la communauté éducative des medias de communication traditionnels et des technologies de l'information est connu		2 000 000	Trésor Public
6.2 Gestion (Coordination et suivi)			Rencontre de travail, Utilisation des TIC, Mission de terrain, Collecte de données, fiche de suivi, etc.	Des informations sont disponibles pour analyser l'atteinte des objectifs		40 000 000	
TOTAL						4 545 900 000	

***: Le cout unitaire prend en compte la conception, la production et la distribution**

Tableau 1 : Besoins financiers par Composante

PLAN DE REPONSE AU COVID 19		
MARS – SEPTEMBRE 2020		
RÉPARTITION DES COÛTS (HTG) PAR COMPOSANTE		
COMPOSANTES	BUDGET (HTG)	%
1. Campagne de communication	36 000 000,00	0,79%
2. Poursuite des activités d'apprentissage durant la fermeture des écoles	850 500 000,00	18,71%
3. Alimentation scolaire	500 000 000,00	11,00%
4. Support aux fonctionnaires du MENFP	120 000 000,00	2,64%
5. Planification du retour à l'école	2 997 400 000,00	65,94%
6. Gestion	42 000 000,00	0,92%
TOTAL	4 545 900 000	100,00%

